

Réf: Dossier 301639

Avis de constitution

SOCIETE « RAVYV SERVICES »

Siège ABIDJAN COCODY CITE SIR, Lot 2391, Ilot 285

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 27 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAVYV SERVICES »

Objet : Construction et entretien de Bâtiment, rénovation, conciergerie, Gestion de bien Immobilier, Btp et prestation de service divers ;

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY CITE SIR, Lot 2391, Ilot 285

Dirigeant(s) M KAMAGATE AICHATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03760 du 23/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23099/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

